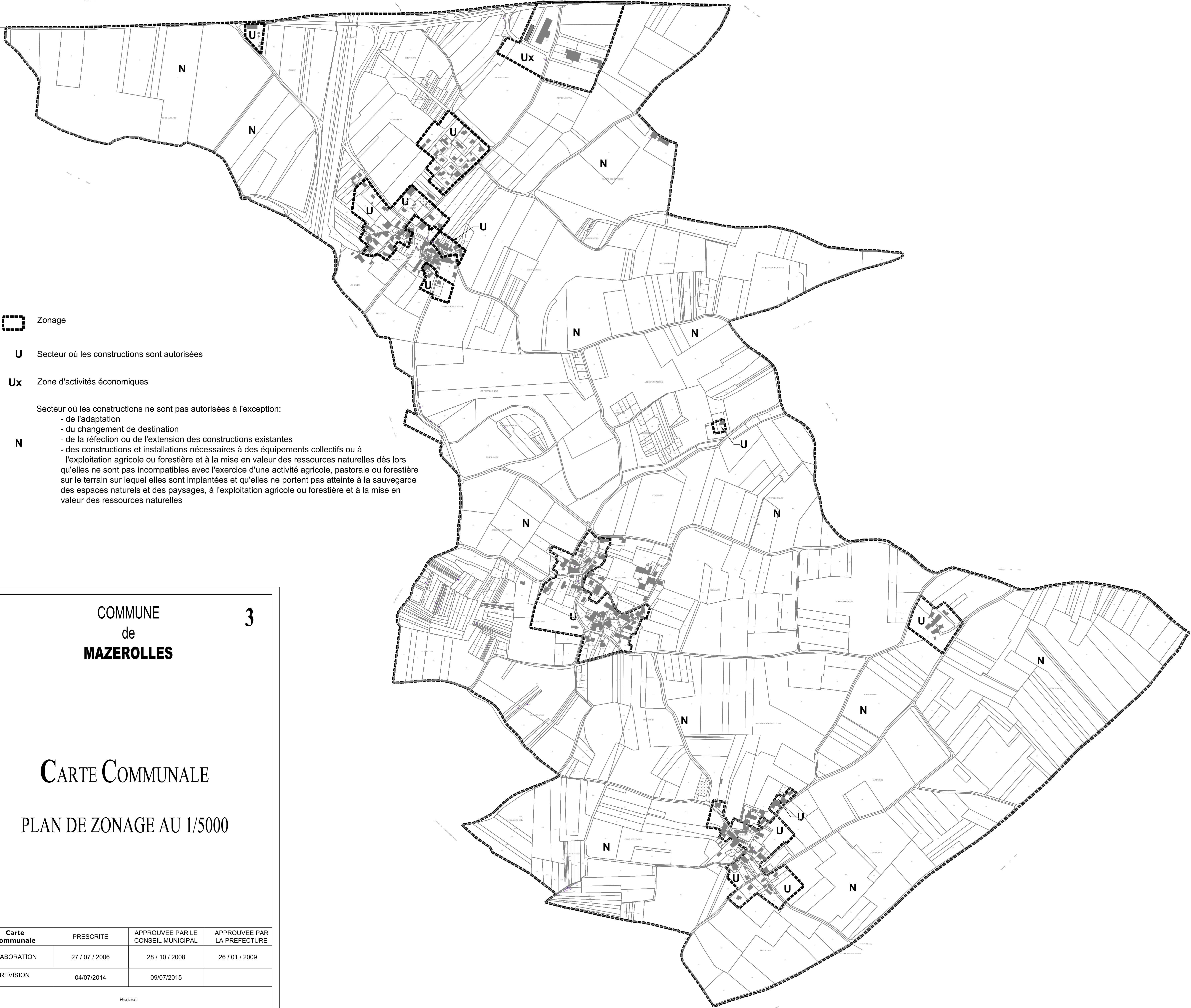


Zonage

U

Secteur où les constructions sont autorisées

Ux

Zone d'activités économiques

N

Secteur où les constructions ne sont pas autorisées à l'exception:

- de l'adaptation
- du changement de destination
- de la réfection ou de l'extension des constructions existantes
- des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles

COMMUNE
de
MAZZEROLLES

3

CARTE COMMUNALE

PLAN DE ZONAGE AU 1/5000

Carte Communale	PRESCRITE	APPROUVEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL	APPROUVEE PAR LA PREFECTURE
ELABORATION	27 / 07 / 2006	28 / 10 / 2008	26 / 01 / 2009
REVISION	04/07/2014	09/07/2015	

Etudié par :

Françoise DOUTREUVE, architecte DPLG-ICH 10 rue Pont des Monards 17100 SAINTES Tél : 05 46 74 39 37 Fax : 05 46 74 20 64